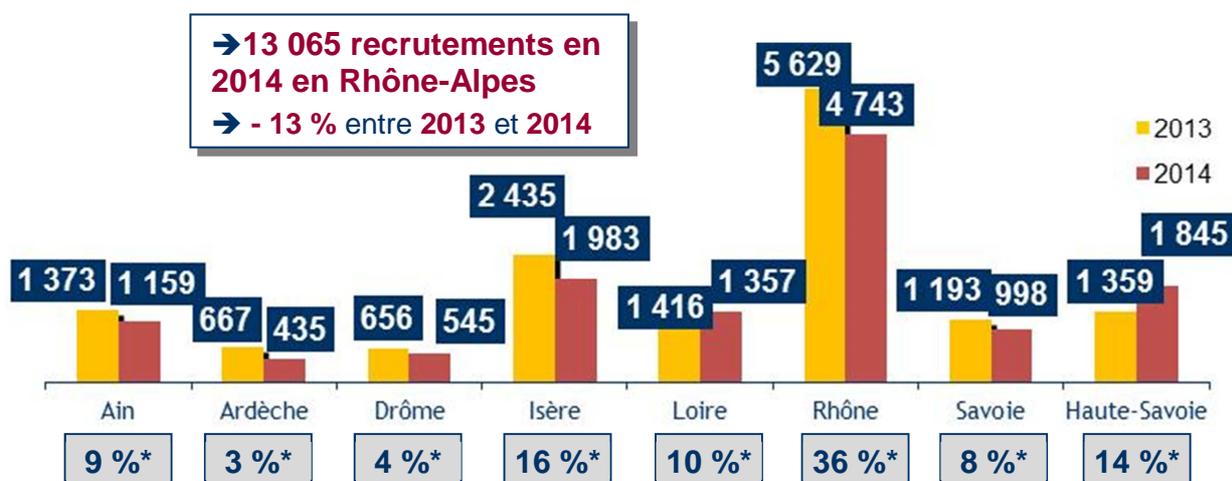


Les recrutements* dans l'Isère

* sur emplois permanents

→ Les recrutements en Rhône-Alpes par département en 2014



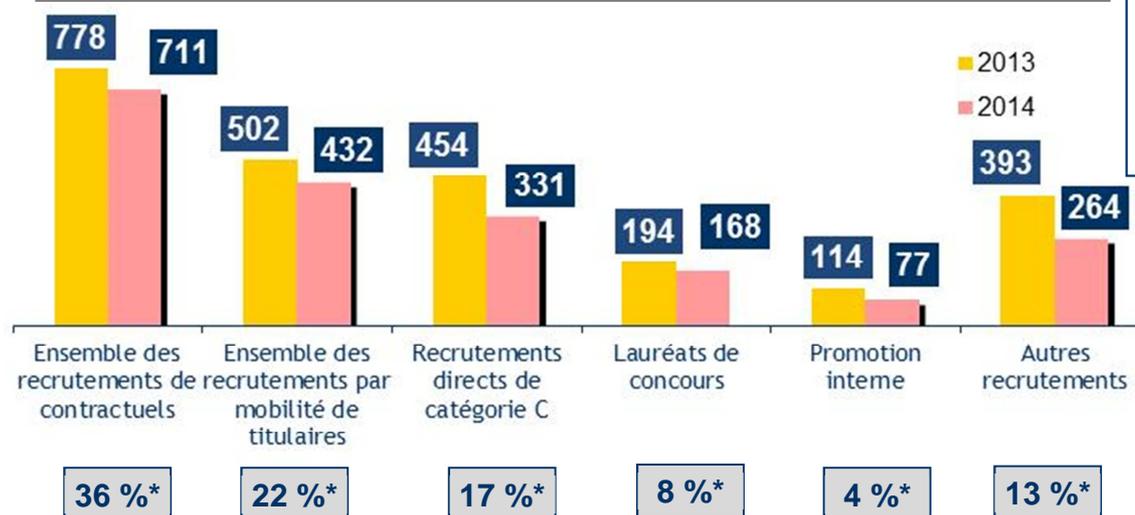
* Les pourcentages indiquent le poids de chaque département dans le total des recrutements en 2014

→ Les recrutements dans l'Isère en 2014 par modalité d'accès

→ Tendances 2013 / 2014

1 983 recrutements au total pour l'Isère en 2014
Baisse globale des recrutements

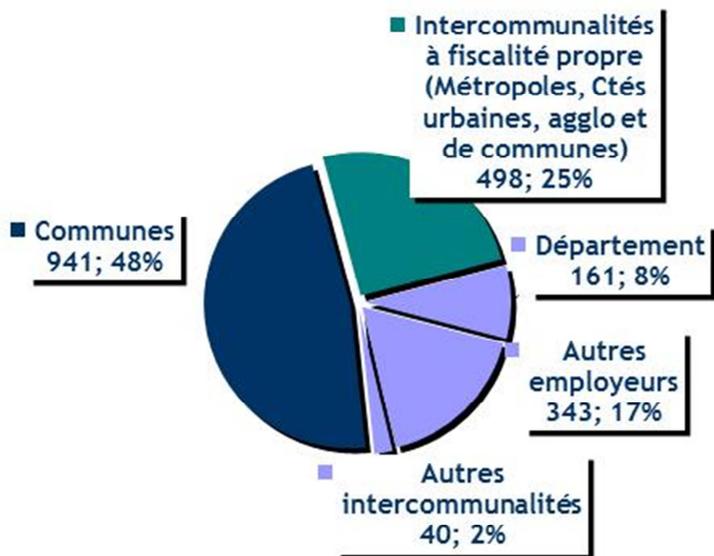
La rubrique « autres recrutements » comprend les recrutements suivants : recrutement de travailleurs handicapés, complément de temps de travail, PACTE, changement de temps de travail, intégration emploi précaire, réintégration, reclassement, transfert de compétence.



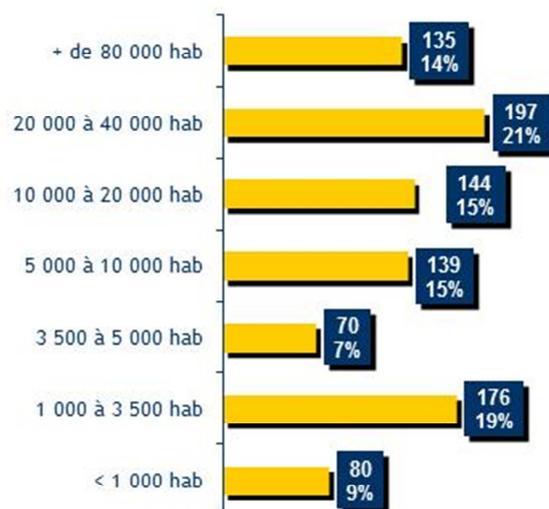
* Les pourcentages indiquent le poids de chaque modalité d'accès dans le total des recrutements en 2014

→ Les recrutements dans l'Isère par employeur en 2014

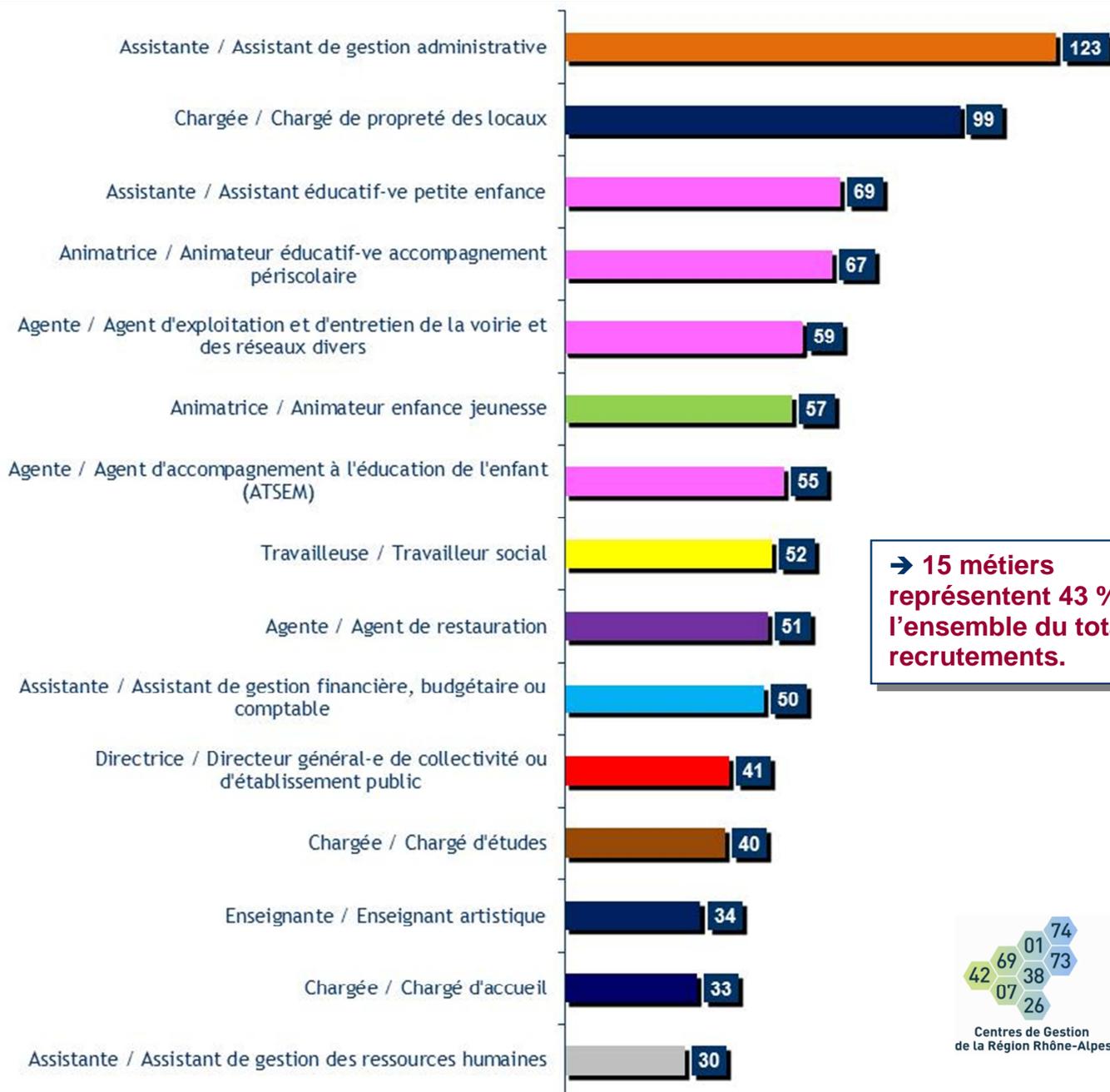
Les recrutements par employeurs :



Les recrutements par strate d'habitants pour les communes :



→ Les recrutements dans l'Isère par métiers en 2014

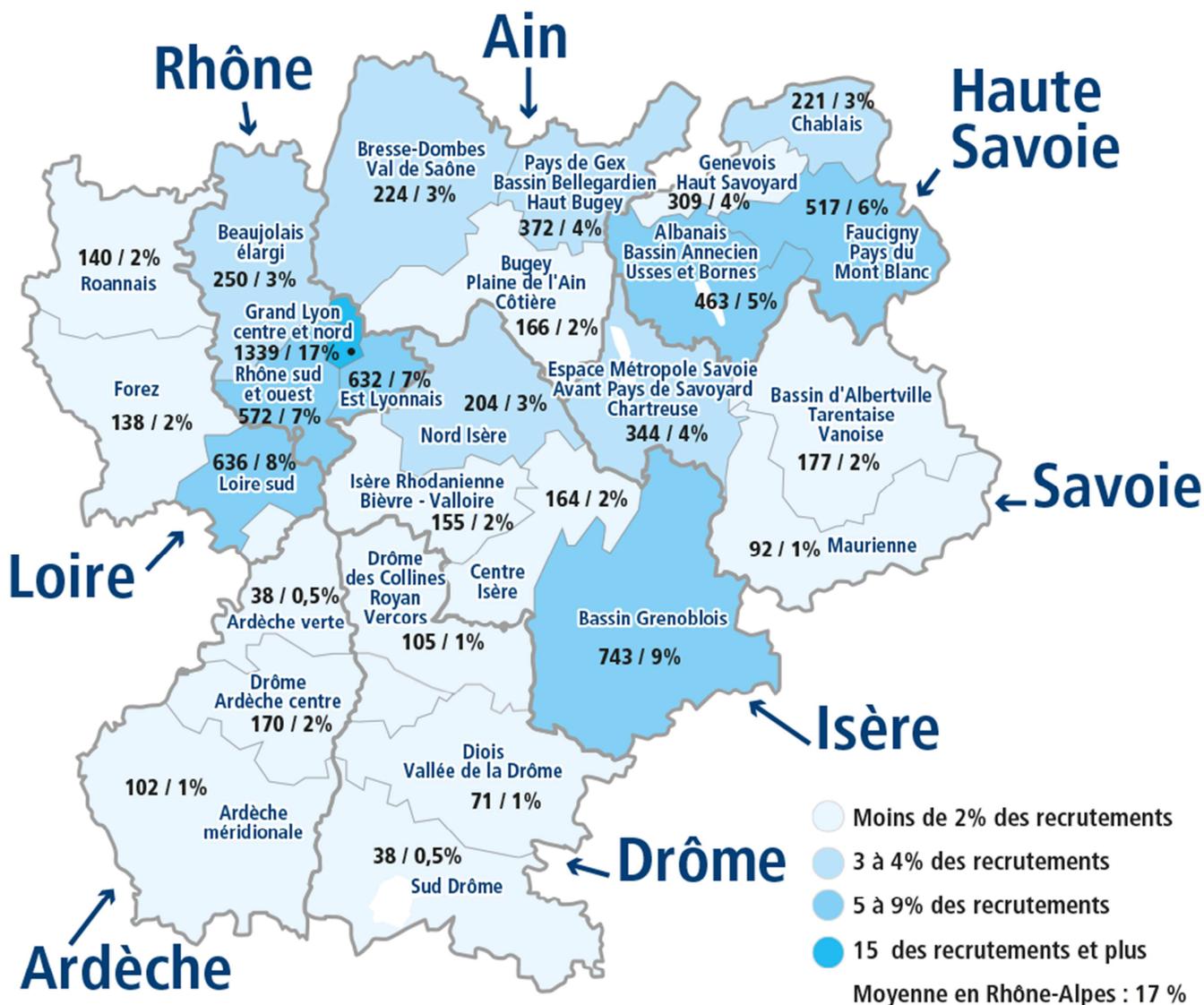


→ 15 métiers représentent 43 % de l'ensemble du total des recrutements.

→ Les recrutements en Rhône-Alpes en 2014 par territoires

Les recrutements des communes ont été répartis sur les territoires identifiés par la région Rhône-Alpes dans le cadre des Contrats territoriaux emploi formation (CTEF).

Représentant environ 8 400 recrutements, c'est ainsi près de 65 % de l'ensemble des recrutements qui ont été répartis sur le territoire (ne sont donc pas pris en compte dans ces cartes les recrutements des intercommunalités, des départements et du conseil régional Rhône-Alpes).



→ Lexique territorial

- **Cadre d'emplois** : cadre de référence juridique des emplois de la fonction publique territoriale répondant à des caractéristiques professionnelles proches et soumis aux mêmes règles.
- **Catégorie** : classification des cadres d'emploi en fonction du niveau de responsabilité. Il en existe 3 : A (encadrement, direction, expertise), B (encadrement intermédiaire, fonction d'instruction), C (exécution).
- **Employeur territorial** : commune, département, région, établissement public de coopération intercommunale, centre communal ou intercommunal d'action sociale, service départemental d'incendie et de secours...
- **Emploi permanent** : emploi faisant partie des effectifs, ayant vocation à être occupé par un fonctionnaire (à distinguer des emplois temporaires : remplacements, besoins saisonniers ou occasionnels).
- **Filière** : classification des cadres d'emploi en fonction de la nature des missions. Il en existe 8 : administrative, technique, culturelle, sportive, sanitaire et sociale, animation, police municipale et sapeurs-pompiers.
- **Mode de recrutement** : différentes modalités d'accès à l'emploi territorial : concours (recrutement d'un lauréat de concours), recrutement direct de catégorie C (recrutement dérogatoire permettant d'accéder à l'emploi de fonctionnaire sans avoir à passer un concours), mutation (recrutement d'un fonctionnaire territorial d'une autre collectivité), détachement / intégration directe (recrutement d'un fonctionnaire d'une autre fonction publique ou d'un autre cadre d'emploi de la fonction publique territoriale), contractuel (contrat de type « CDD » de droit public).
- **Statut** : situation de l'agent recruté dans la fonction publique territoriale : fonctionnaire (titulaire et stagiaire), contractuel (agent ayant un contrat de droit public).

→ Répertoire des métiers

→ Pour consulter les fiches métiers détaillées :
Répertoire des métiers du CNFPT
www.cnfpt.fr



→ Sites internet de diffusion des offres d'emploi en Rhône-Alpes



Pour l'Ardèche, la Drôme, l'Isère,
la Loire et la Savoie
www.emploi-territorial.fr



Pour l'Ain et la Haute Savoie
www.cap-territorial.fr



Pour le Rhône
www.cdg69.fr

Cette étude émane des travaux du groupe régional des données emploi des centres de gestion de la région Rhône-Alpes.

